

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) est chargé de veiller à ce que la sécurité et l'intégrité des personnes lors de la pratique d'activités récréatives et sportives soient assurées. En matière de sécurité et d'intégrité, les interventions du Ministère concernent directement l'ensemble de la population et les organismes sportifs, qu'il s'agisse d'une fédération d'organismes sportifs ou d'un organisme sportif non affilié à une fédération (association, ligue, club).



Sécurité et intégrité

Sports Laval est mandataire régional de la diffusion et de la promotion des outils concernant la sécurité et l'intégrité auprès des acteurs du milieu sportif dans le but d'assurer la protection et la sécurité des athlètes de la région.

Les principaux sujets abordés sont : le dopage sportif, les commotions cérébrales, la violence, la diversité, l'inclusion et la prévention de l'abus et du harcèlement dans les sports.

CLIENTÈLE CIBLÉE

Entraîneurs, gestionnaires, intervenants, parents et athlètes

PÉRIODE

Toute l'année

OPPORTUNITÉS/ CLUBS

- Participer à la prévention de la sécurité, de l'intégrité et de l'éthique des jeunes sportifs;
- Favoriser un environnement sportif sain, sécuritaire et harmonieux.

PARTENAIRES